

Nouveau centre de recherches sur la transformation des aliments

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, et le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, ont annoncé, le 16 mai, la construction d'un important centre de recherches sur la transformation des aliments, à Saint-Hyacinthe (Québec), dans le cadre du Programme des projets spéciaux de relance du gouvernement fédéral.

Le Programme des projets spéciaux de relance vise à accélérer les projets fédéraux de construction et d'acquisition de biens et de matériel qui devaient être exécutés plus tard. Il permet de stimuler directement l'économie en établissant de nouvelles installations essentielles au développement du secteur privé.

M. Whelan a fait remarquer que la création d'un centre national de recherches à Saint-Hyacinthe profitera non seulement au Québec mais aussi à l'ensemble du Canada. Les travaux qui y seront effectués aideront le secteur canadien de la transformation alimentaire à se développer et à diversifier ses produits.

Selon M. Ouellet, l'extension des services de recherches représente, pour le gouvernement fédéral, l'un des meilleurs moyens d'assurer la position concurrentielle des industries canadiennes à long terme. Cela est d'autant plus important pour le secteur agro-alimentaire canadien qui, l'an dernier, a revendiqué plus de 10 p. 100 de nos exportations totales de produits.

La direction du centre de Saint-Hyacinthe sera confiée à la Direction générale de la recherche d'Agriculture Canada qui exécute près de la moitié des travaux de recherches dans le domaine agro-alimentaire au Canada. La construction des installations devrait commencer cet automne ou au début de l'hiver. Le nouveau centre sera situé sur une superficie de 6 hectares, dans un parc de recherches.

Le bâtiment sera prêt à accueillir les 95 chercheurs et employés de soutien en 1986. Situé près de Montréal, le centre se trouvera à proximité d'une vaste zone industrielle où sont concentrées les activités de transformation des aliments.

Les entreprises canadiennes des aliments et des boissons pourront louer à court terme, les locaux et le matériel de la nouvelle installation pour mener à bien des projets de recherches.

Ce service sera particulièrement utile aux petites et moyennes entreprises qui

n'ont pas beaucoup d'argent à consacrer à la recherche et à l'achat de matériel expérimental.

Comme outil de développement pour le secteur de l'alimentation, la recherche se penchera sur la mise au point et l'amélioration des procédés de fabrication et sur la création de nouveaux produits. Les produits agricoles visés sont le lait, les viandes, les céréales, les oléagineux, les fruits et les légumes.

Les recherches porteront également sur les saveurs et les arômes. En outre, le

centre disposera de ressources scientifiques et matérielles pour les travaux de biotechnologie, notamment la modification des cellules bactériennes et l'utilisation des enzymes.

Le centre sera doté d'un équipement et d'installations modernes. Quatre usines pilotes, dont une pour les produits laitiers, permettront de reproduire les conditions de fabrication. Un laboratoire de génie industriel s'occupera de la mise au point et de la fabrication de prototypes pour le secteur de l'alimentation.

Contrôle de l'environnement dans la région de la mer de Beaufort

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a été le premier à préparer et à lancer un programme général de contrôle de l'environnement pour la région de la mer de Beaufort.

Le MAINC a passé un marché pour une soumission spontanée ou non sollicitée pour la conception d'un programme de recherche et de contrôle des répercussions environnementales reliées à l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort. C'est donc avec un consortium composé de 3 sociétés, soit l'Environmental and Social Systems Analysts Ltd., l'Environmental Sciences Ltd. et la LGL que le marché a été conclu.

Cette offre a été présentée au ministère des Approvisionnements et Services (MAS) dans le cadre du programme de soumissions spontanées. Le ministère de l'Envi-

ronnement doit également apporter une aide financière.

Ce projet a été approuvé conformément à la politique du gouvernement fédéral sur la mise en valeur des hydrocarbures qui a été adoptée l'an dernier. Dans ce contexte, il est prévu d'accélérer les activités du gouvernement touchant la recherche, la planification et le contrôle et ce, afin d'assurer une exploitation rationnelle des hydrocarbures du Nord.

Les sociétés visées proposent d'organiser des ateliers sur ces questions et d'avoir recours à des modèles informatisés pour analyser les renseignements disponibles et résumer les connaissances acquises sur les écosystèmes. Les hypothèses proposées seront vérifiées afin de concevoir un programme de recherche et de contrôle valable et rentable.



Île artificielle construite par Esso dans la mer de Beaufort (Territoires du Nord-Ouest).